

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
spéciale chargée d'examiner le projet de loi
relatif à la bioéthique**

Mercredi

17 novembre 2010

Séance de 17 heures 30

Compte rendu n° 01

– Élection du bureau	2
– Désignation du rapporteur	3

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

**Présidence de
Mme Martine Aurillac,
Présidente d'âge
puis de
M. Alain Claeys,
*Président***



Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi Bioéthique

17 novembre 2010

La Commission spéciale se réunit en vue de procéder à la nomination de son Bureau.

La séance est ouverte à dix-sept heures trente.

(Présidence de Mme Martine Aurillac, présidente d'âge)

Nomination du président

La Commission est saisie de la candidature de M. Alain Claeys.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, M. Alain Claeys est proclamé président de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

(Présidence de M. Alain Claeys, président)

Nomination des vice-présidents

La Commission est saisie des candidatures de M. Olivier Jardé, M. Paul Jeanneteau, M. Hervé Mariton et M. Jean-Sébastien Vialatte.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, M. Paul Jeanneteau, M. Hervé Mariton et M. Jean-Sébastien Vialatte sont proclamés vice-présidents de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

Nomination des secrétaires

La Commission est saisie des candidatures de Mme Martine Aurillac, Mme Dominique Orliac, M. Jean-Louis Touraine et M. Michel Vaxès.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, Mme Martine Aurillac, Mme Dominique Orliac, M. Jean-Louis Touraine et M. Michel Vaxès sont proclamés secrétaires de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

En conséquence, le Bureau de la Commission spéciale est ainsi constitué :

Président :	M. Alain Claeys
Vice-présidents	M. Olivier Jardé M. Paul Jeanneteau M. Hervé Mariton M. Jean-Sébastien Vialatte
Secrétaires	Mme Martine Aurillac Mme Dominique Orliac M. Jean-Louis Touraine M. Michel Vaxès

Désignation du rapporteur

La Commission désigne M. Jean Leonetti, rapporteur du projet de loi relatif à la bioéthique.

La Commission spéciale décide de s'adjoindre deux députés n'appartenant à aucun groupe : Mme Véronique Besse et M. Dominique Souchet.

La séance est levée à 18 heures.

*

Information relative à la commission

La Commission spéciale a désigné **M. Jean Leonetti**, rapporteur du projet de loi relatif à la bioéthique.